



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 122957

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les inquiétudes qu'a suscité dans le monde des anciens combattant, le rapport dit « d'audit de modernisation des demandes de pensions militaires d'invalidité », dans lequel un certain nombre de propositions émises pourraient menacer la reconnaissance de la particularité des dommages subis par les anciens combattants, en particulier celle portant le n° 9, visant à modifier le statut des pensions militaires d'invalidité. Il le remercie en conséquence de bien vouloir lui préciser si ces propositions doivent être mises prochainement en application.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122957

**Rubrique :** Pensions militaires d'invalidité

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4360